Citra Power Pro

Fiche de données sur la sécurité

selon le Règlement sur les produits (février 11, 2015)

Date d'émission: 07/28/2020 Date de révision : 03/27/2025 Remplace : 11/29/2024 Version1.2

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur de produit

Formulaire de produit	:	Mélange
Nom du produit	:	Citra Power Pro
CAS-No.	:	5989 27 5
Code produit	:	79
Groupe de produits	:	Produit commercial

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyeur/Dégraissant

Restrictions d'utilisation : aucune n'est connue

1.3. Fournisseur

Nypower Industries Ltd.
111, rue Fisher
Boîte postale PO 715
Okotoks, AB - Canada
T 403 995-2598 - F 403 995-1487
gm@nypowerind.com - www.nypowerind.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	:	403 899-4226

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou Mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2	H361	Suspecté de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments de l'étiquette GHS, y compris les déclarations de précaution

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes dangereux (GHS CA) :

Mot de signal (GHS CA) : Danger

Déclarations de danger (GHS CA) :
H226 - Liquide inflammable et vapeur
H315- Provoque une irritation de la peau
H317 - Peut provoquer une réaction cutanée allergique
H318- Provoque des lésions oculaires graves
H361 - Suspecté de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

Déclarations de précaution (GHS CA) :
P210 - Éloignez-vous de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes ouvertes et d'autres sources d'inflammation. Pas de tabac.
P233 - Gardez le contenant bien fermé.
P240 - Conteneur au sol/caution et équipement de réception.
P241 - Utiliser l'utilisation d'une installation électrique/ de ventilation / éclairage / équipement à l'épreuve des explosions.
P242 - Utilisez uniquement des outils non-étincelles.
P243 - Prenez des mesures pour prévenir les rejets statiques.
P261 - Évitez de respirer des vapeurs, de la brume.
P264 - Laver les mains, les avant-bras à fond après la manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P280 - Portez des gants de protection (caoutchouc ou nitrille) /vêtements de protection/protection des yeux ou du visage.
P302+P352 - SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau.

P303 + P361 +P353 - SI SUR PEAU (ou cheveux) : Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P318 - En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin.
P332 + P313 - Si une irritation de la peau se produit: Obtenir des conseils médicaux / attention.
P333 + P313 - Si une irritation de la peau ou une éruption cutanée se produit: Obtenir des conseils médicaux / attention.
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P370 + P378 - En cas d'incendie : Utilisez des supports autres que l'eau pour éteindre.
P391 - Recueillir les déversements.
P403 + P235 - Conserver dans un endroit bien aéré. Garder au frais
P501 - Disposer du contenu ou du conteneur vers un point de collecte des déchets dangereux ou spécial, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% en volume	Classification (GHS CA)
D'Limonène	(+)-1-methyl-4-isopropenyl-1-cyclohexene / (+)-4-isopropenyl-1-methylcyclohexene / (+)-cajeputene / (+)-carvene / (+)-citrene / (+)-para-mentha-1,8-diene / (+)-p-mentha-1,8-diene / (+)-R-limonene / (R)-(+)-4-isopropenyl-1-methyl-1-cyclohexene / (R)-(+)-limonene / (R)-1-methyl-4-(1-methylethenyl)cyclohexene / (R)-4-isopropenyl-1-methyl-1-cyclohexene / (R)-p-mentha-1,8-diene / 1,8-menthadiene, D- / 1-methyl-4-(1-methylethenyl)cyclohexene, (R)- / cyclohexene, 1-methyl-4-(1-methylethenyl)-, (R)- / cyclohexene, 1-methyl-4-(1-methylethenyl)-, (theta)- / cyclohexene, 4-isopropenyl-1-methyl- / D-(+)-limonene / dextro-limonene / dextro-para-mentha-1,8-diene / D-para-mentha-1,8-diene / D-p-mentha-1,8-diene / limonene, (R)-(+)- / limonene, D-(+)- / limonene, dextro- / para-mentha-1,8-diene, (R)-(+)- / p-mentha-1,8-diene, (R)-(+)- / p-mentha-1,8-diene, D- / R-(+)-limonen / refchole	(CAS-No.) 5989-27-5	60-100	Flam. Liq. 3, H226 Peau Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aigu aquatique 1, H400 Chronique aquatique 1, H410
Gamma-terpinène		(N° CAS.) 99-85-4	1-10	Flam. Liq. 3, H226 Toxicité pour la reproduction 2 H361
Bêta-pinène		(N° CAS.) 127-91-3	1-10	Tox. aiguë. 4 (voie orale), H302 Aspic. Tox. 1, H304 Irritation cutanée. 2, H315 Sens de la peau 1, H317 Irritation oculaire. 2, H319
Bêta-myrcène		(N° CAS.) 123-35-3	1-10	Flam. Liq. 3, H226 Aspic. Tox. 1, H304 Irritation cutanée. 2, H315 Sens de la peau 1, H317
Alpha-pinène		(N° CAS.) 80-56-8	1-10	Flam. Liq. 3, H226 Tox. aiguë. 4 (voie orale), H302 Irritation cutanée. 2, H315 Sens de la peau 1, H317
Terpinolène		(N° CAS.) 586-62-9	1-10	Aspic. Tox. 1, H304 Sens de la peau 1, H317
Alpha-terpinène		(N° CAS.) 99-86-5	0.1-1.0	Flam. Liq. 3, H226 Tox. aiguë. 4 (voie orale), H302 Aspic. Tox. 1, H304 Sens de la peau 1, H317 Irritation oculaire. 2, H319

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% en volume	Classification (GHS CA)
Éthoxylate d'alcool		Non disponible	1-10	Toxicité aiguë. 4 (Oral), H302 Irritation de la peau. 2, H315 Irritation des yeux. 1 H318

SECTION 4: Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins après inhalation : Retirez la personne à l'air frais et restez à l'aise pour respirer.

Mesures de premiers soins après contact cutané : Rincer la peau à l'eau/douche. Retirer/Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Si une irritation de la peau ou une éruption cutanée se produit: Obtenir des conseils médicaux / attention.

Mesures de premiers soins après contact visuel : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Mesures de premiers soins après ingestion : Appelez un centre antipoison/médecin ou médecin si vous vous sentez mal.

4.2. Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)

Symptômes/effets après contact cutané : Irritation. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

4.3. Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

Autres conseils médicaux ou traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Support d'extinction approprié

Support d'extinction approprié : Vaporisateur d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Supports d'extinction inadaptés

Aucune information supplémentaire disponible

5.3. Dangers spécifiques découlant de la Produit

Incendie : Liquide inflammable et vapeur.

Explosion : Risque d'explosion en cas d'incendie.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des fumées toxiques peuvent être libérées.

5.4. Équipement de protection spécial et précautions pour pompiers

Instructions de lutte contre les incendies : Évacuez la zone. Ne combattez pas le feu lorsque le feu atteint des explosifs.

Protection pendant la lutte contre les incendies : N'essayez pas d'agir sans un équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

SECTION 6 : Mesures de libération accidentelle

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle nécessaire

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Recueillir les déversements.

Méthodes de nettoyage : Prenez le déversement de liquide dans le matériel absorbant. Aviser les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Autres informations : Éliminer les matériaux ou les résidus solides sur un site autorisé.

6.3. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations se référer à l'article 8 : « Contrôles d'exposition/protection personnelle »

SECTION 7 : Manutention et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sécuritaire

Précautions pour une manipulation sécuritaire : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éloignez-vous de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes ouvertes et d'autres sources d'inflammation. Pas de tabac. Conteneur au sol/caution et équipement de réception. Utilisez uniquement des outils non-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le contenant. Utilisez un équipement anti-explosion. Portez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brume/vapeurs/spray. Obtenez des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité ont été lus et compris.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant d'être réutilisés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris toute incompatibilité

Mesures techniques	:	Conteneur au sol/caution et équipement de réception.
Conditions de stockage	:	Conserver dans un endroit bien aéré. Restez au frais. Gardez le contenant bien fermé.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	:	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôles de l'exposition à l'environnement	:	Évitez de les relâcher dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelles/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection (caoutchouc ou nitrille) NE PAS UTILISER DE VINYLE.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Portez des vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, portez un équipement respiratoire approprié

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les données physiques de base et propriétés chimiques

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Liquide.
Couleur	:	Clair
Odeur	:	Odeur d'agrumes
Seuil d'odeur	:	Aucune donnée disponible
Ph	:	6.8 – 7.5
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	-96 °C
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	175 °C
Point d'éclair	:	48 °C
Température d'allumage automatique	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Flammabilité (Limites supérieures)	:	6.1
Flammabilité (Limites inférieures)		0.07
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 25 °C	:	1,98 mm Hg
Densité relative	:	0.86
Viscosité : Kenematic et Dynamique		Aucune donnée disponible
Solubilité	:	Miscible avec de l'eau et des solvants
Coefficient de partition n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosion	:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		4.7

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Liquide inflammable et vapeur.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses	:	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Évitez tout contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Éliminez toutes les sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles	:	Aucune information supplémentaire disponible
Produits de décomposition dangereux	:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être produits.
Temps de durcissement:	:	Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 11 : Information toxicologique

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	:	Non classé
Toxicité aiguë (dermique)	:	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	:	Non classé

D'Limonène (5989-27-5)	
LD50 rat oral	- 2000 mg/kg poids corporel (OCDE 423: Toxicité buccale aiguë – Méthode de classe toxique aiguë, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral)
LD50 lapin dermique	5000 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à OCDE 402, 24 h, Lapin, Read-across, Dermal)

Corrosion/irritation de la peau	:	Provoque une irritation de la peau. pH: 6,8 – 7,5
Dommages oculaires graves/irritation	:	Provoque des lésions oculaires graves pH: 6,8 – 7,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
Mutagène des cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité de la reproduction	:	Catégorie 2
Exposition unique au STOT	:	Non classé
Exposition répétée de STOT	:	Non classé
Risque d'aspiration	:	Non classé
Symptômes/effets après contact cutané	:	Irritation. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

SECTION 12 : Information écologique

12.1. Toxicité

Écologie - général	:	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
Dangereux pour le milieu aquatique, à court terme (aigu)	:	Très toxique pour la vie aquatique.
Dangereux pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	:	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

D'Limonène (5989-27-5)	
LC50 poisson 1	720 µg/l (Équivalent ou similaire à OCDE 203, 96 h, Pimephales promelas, Système de flux, Eau douce, Valeur expérimentale)
EC50 Daphnia 1	0,307 mg/l (OCDE 202: Daphnia sp. Test d'immobilisation aiguë, 48 h, Daphnia magna, Système semi-statique, Eau douce, Valeur expérimentale, GLP)
Erc50 (algues)	0,32 mg/l (OCDE 201: Alga, Test d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce, Valeur expérimentale, GLP)
BCF poisson 1	864,8 l/kg (BCFBAF v3.01, Poissons, QSAR, Poids frais)
Coefficient de partition n-octanol/eau (Log Pow)	4.38 (Valeur expérimentale, équivalente ou similaire à l'OCDE 117, 37 °C)

12.2. Persistance et dégradabilité

D'Limonène (5989-27-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Dtho	3,29 g de substance O2/g

12.3. Potentiel bioaccumulatif

D'Limonène (5989-27-5)	
Potentiel bioaccumulatif	Potentiel de bioaccumulation (4 ≥ Log Kow ≤ 5).
BCF poisson 1	864,8 l/kg (BCFBAF v3.01, Poissons, QSAR, Poids frais)
Coefficient de partition n-octanol/eau (Log Pow)	4.38 (Valeur expérimentale, équivalente ou similaire à l'OCDE 117, 37 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

D'Limonène (5989-27-5)	
Écologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
Coefficient de partition n-octanol/eau (Log Pow)	4.38 (Valeur expérimentale, équivalente ou similaire à l'OCDE 117, 37 °C)

12.5. Autres effets indésirables

Ozone : Non classé

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Disposer du contenu/conteneur conformément aux instructions de tri du collecteur sous licence.

Informations supplémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le contenant.

SECTION 14: Informations sur les transports

14.1. Description d'expédition de base

Conformément au TDG

Transport de marchandises dangereuses

ONU-Non. (TDG) : UN2319

Groupe d'emballage : III - Danger mineur

Classes de risque primaire TDG : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables

Description du document de transport : UN2319 TERPENE HYDROCARBURES, N.O.S. (hydrocarbures terpènes), 3, III

Nom d'expédition approprié (Transport de marchandises dangereuses) : TERPENE HYDROCARBURES, N.O.S.
hydrocarbures terpene

Étiquettes de danger (TDG) : 3 - Liquides inflammables

Indice de limite explosive et de quantité limitée : 5 L

Quantités exceptées (TDG) : E1

Indice de l'indice des véhicules routiers ou des véhicules ferroviaires transportant des passagers : 60 L

Polluant marin : Oui (IMDG uniquement)

14.2. Informations sur les transports/DOT

Ministère des Transports

ONU-Non. (IATA) : 2319

Nom d'expédition approprié (IATA) : Hydrocarbures terpene, n.o.s.

Description des documents de transport (IATA) : UN 2319 Hydrocarbures Terpene, n.o.s. (hydrocarbures terpènes), 3, III

Classe (IATA) : 3 - Liquides inflammables

Groupe d'emballage (IATA) : III - Danger mineur

14.3. Transport aérien et maritime

Imdg

ONU-Non. (IMDG)	:	2319
Nom d'expédition approprié (IMDG)	:	TERPENE HYDROCARBURES, N.O.S.
Description du document de transport (IMDG)	:	UN 2319 TERPENE HYDROCARBURES, N.O.S. (hydrocarbures terpènes), 3, III (32°C c.c.)
Classe (IMDG)	:	3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	:	III - substances présentant un faible danger

Iata

ONU-Non. (IATA)	:	2319
Nom d'expédition approprié (IATA)	:	Hydrocarbures terpene, n.o.s.
Description des documents de transport (IATA)	:	UN 2319 Hydrocarbures Terpene, n.o.s. (hydrocarbures terpènes), 3, III
Classe (IATA)	:	3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IATA)	:	III - Danger mineur

SECTION 15 : Information réglementaire

15.1. Réglementation nationale

D'Limonène (5989-27-5)
Inscrit sur la Liste canadienne des substances domestiques

15.2. Réglementation internationale

D'Limonène (5989-27-5)
Inscrit sur l'inventaire de la TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) des États-Unis

SECTION 16 : Autres informations

SDS Major/Minor	:	Mineure – Révision de la formule. Version modifiée en 1.2. Section 2.1 - H361 ajouté. Section 2.2 – Pictogramme de danger pour la santé ajouté. H361 ajouté. Conseils de prudence – P318 ajouté. Section 3 – Produits chimiques supplémentaires. Section 11 Toxicité pour la reproduction mise à jour à la catégorie 2. Section 14 - DOT mis à jour. Section 16 Texte intégral des phrases H mis à jour pour correspondre aux sections 2.2 et 3.1.
Date d'émission	:	07/28/2020
Date de révision	:	03/27/2025
Remplace	:	11/29/2024

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H361	Suspecté de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS Canada (SGH)

Ces informations sont basées sur notre connaissances actuelles et vise à décrire le produit uniquement aux fins des besoins en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elle ne doit donc pas être interprétée comme garantissant une propriété spécifique du produit.